

La Foire aux questions des professionnels

La Roue arlésienne est la **monnaie locale du pays d'Arles**. Complémentaire à l'euro, **sa valeur est fixe** : une roue = un euro.

Mise en place et gérée par des habitants, réunis dans Monnaie d'A (association sans but lucratif née en 2016), elle a pour objectif de **soutenir le commerce et les échanges monétaires entre partenaires locaux** désireux d'œuvrer pour une économie plus responsable.

La Roue arlésienne fait **partie du réseau de la Roue en région PACA**, né en 2011, qui regroupe aujourd'hui plus de 500 prestataires dans 6 territoires (Vaucluse, pays salonnais, Marseille, pays d'Aix, Alpes de Hautes Provence et Hautes Alpes).

Pourquoi adhérer ?

Pour utiliser la Roue, pour payer avec ou l'accepter en paiement, il faut adhérer à l'association. L'adhésion « professionnel » permet d'entrer dans un réseau de personnes et de structures qui partagent les valeurs de l'association (voir la charte de Monnaie d'A). Et d'aider à la construire.

- **Visibilité et stratégie commerciale** : l'adhésion confère un « label qualité » au prestataire qui lui permet d'être identifié par les acteurs attentifs à leurs comportements de consommation (dont les « consom'acteurs ») d'une zone de chalandise définie.

Cela permet de répondre à la demande grandissante de la population souhaitant acheter autrement (bio, local, circuit court, éthique, produit ou service à résonance sociale ou/et à lien social...). La relation construite avec le client est renforcée par les paiements en monnaie locale.

- **Communication** : les magasins membres du réseau affichent un sticker spécifique, fourni par l'association. Les coordonnées des prestataires sont disponibles sur les sites internet de la Roue PACA et de la Roue arlésienne (voir au dos). Le « facebook » de la roue arlésienne présente régulièrement des partenaires.

- **Réseau** : le réseau regroupe commerçants, artisans, entreprises, producteurs de biens ou de services, associations,.... Il permet de trouver des fournisseurs, clients ou prestataires (comptables, avocats, marketing...) qui partagent les valeurs véhiculées par la Roue.

Quelle sécurité ?

Plus de 60 monnaies locales fonctionnent en France.

- **Légalité** : les monnaies locales sont des instruments de paiement légaux, reconnus par la Loi de 2014, comme les chèques déjeuners, etc. (article L311 du Code Monétaire et Financier).

- **Billets sécurisés** : réalisés par un imprimeur spécialisé, les billets de la Roue ont un filigrane, une bande réfléchissante, sont numérotés et tamponnés. Si vous avez un doute sur un billet, vous pouvez ne pas le prendre et demander au client de se rapprocher de monnaie d'A.

- **Fonds de garantie** : pour chaque roue en circulation, l'association est tenue de déposer un euro en banque (« cantonnement »), garantissant ainsi toute la monnaie locale en circulation. C'est aussi un rappel que la roue ne sert pas la spéculation.

- **Appui régional** : l'appartenance au réseau régional permet un soutien technique et financier, et renforce les évolutions à venir (dématérialisation,...).

Que faire des roues ?

Les roues en billets sont, des espèces : il n'est pas permis de réaliser des transactions supérieures à 1000 euros.

Payer : évidemment, le professionnel peut utiliser ses roues pour payer d'autres professionnels du réseau, dans une confiance renforcée grâce au caractère volontaire de

l'adhésion. **La Roue est faite pour tourner.**

Rendre la monnaie en roues (si le client est d'accord)

Salaires : il est possible de verser tout ou partie d'un salaire en roues (sous certaines conditions, notamment l'acceptation du salarié, nous contacter).

Utilisation personnelle : un professionnel peut utiliser les roues comme les autres utilisateurs (acheter à titre personnel chez d'autres prestataires)

Retour à Monnaie d'A : les professionnels peuvent rechanger leurs roues contre des euros auprès de l'association, quand il le souhaite.

Et concrètement ?

Des roues en caisse ? Pour la comptabilité, ce sont des euros sous forme de roues (comme il en existe sous forme de chèque, de coupons de paiements...). Les opérations afférentes (y compris les impôts et taxes) sont faites comme avec les autres moyens de paiement (voir le guide comptable).

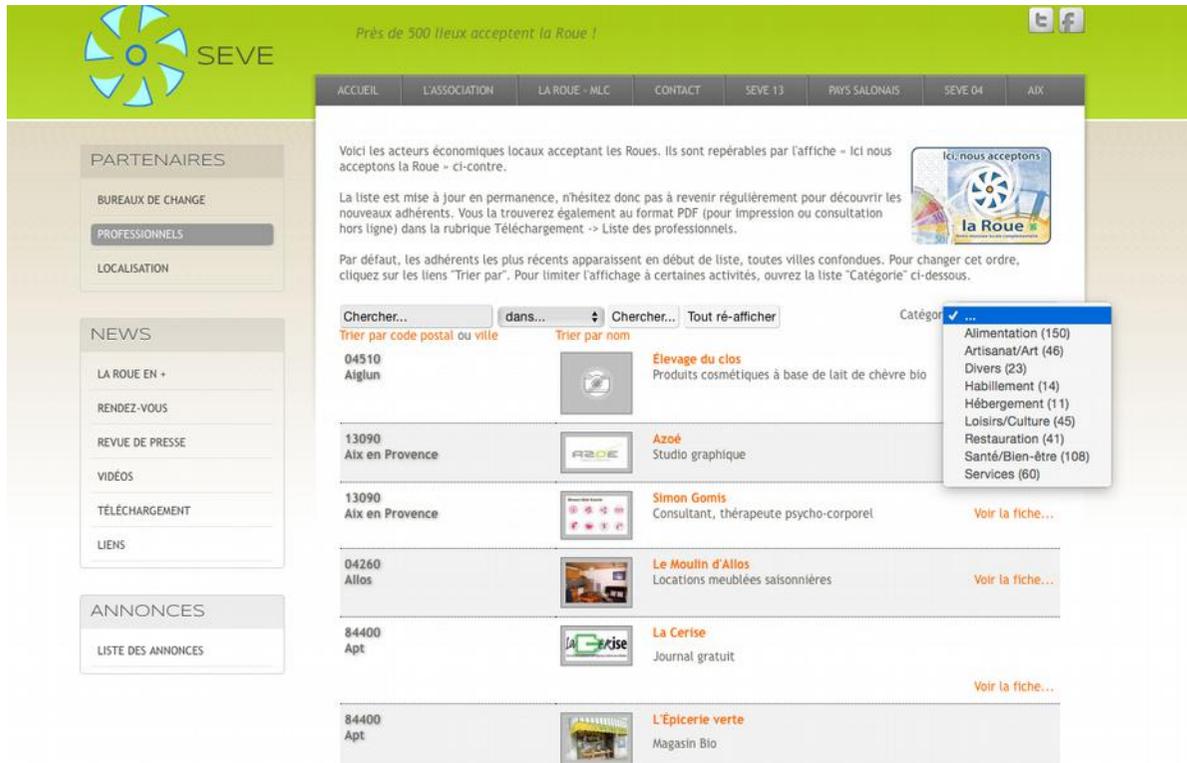
L'appoint ? il n'existe pas de « centimes de roue » et il n'est pas possible de rendre la monnaie en euros : c'est à l'acheteur de faire l'appoint.

Des clients de toute la région : Les professionnels acceptant la Roue arlésienne acceptent également les Roues des autres associations (une information spécifique sera fournie)

*La plupart des questions que vous vous posez ont déjà trouvé leurs réponses : demandez nous ! **contact @ larouearlesienne.org – 07 69 42 98 93***

Un réseau régional : être adhérent professionnel à la Roue, c'est être dans l'annuaire

Le site régional laroue.org recense les professionnels (par ville, par catégories) et propose une carte interactive (une appli de géolocalisation est en construction)



Près de 300 lieux acceptent la Roue !

ACCUEIL L'ASSOCIATION LA ROUE - MLC CONTACT SEVE 13 PAYS SALONNAIS SEVE 04 AIX

Voici les acteurs économiques locaux acceptant les Roues. Ils sont repérables par l'affiche « Ici nous acceptons la Roue » ci-contre.

La liste est mise à jour en permanence, n'hésitez donc pas à revenir régulièrement pour découvrir les nouveaux adhérents. Vous la trouverez également au format PDF (pour impression ou consultation hors ligne) dans la rubrique Téléchargement -> Liste des professionnels.

Par défaut, les adhérents les plus récents apparaissent en début de liste, toutes villes confondues. Pour changer cet ordre, cliquez sur les liens "Trier par". Pour limiter l'affichage à certaines activités, ouvrez la liste "Catégorie" ci-dessous.

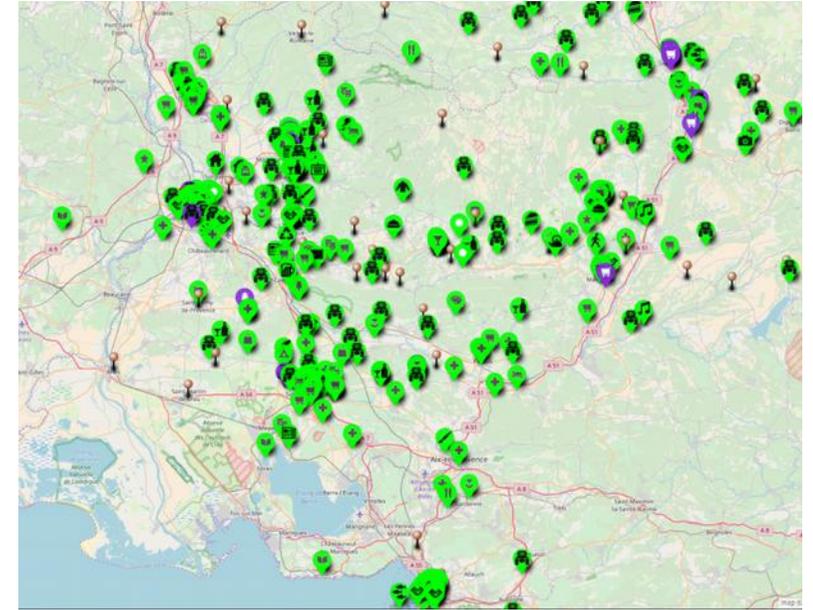
Chercher... dans... Chercher... Tout ré-afficher

Trier par code postal ou ville Trier par nom

Code postal	Ville	Logo	Nom	Description	Actions
04510	Aiglun		Elevage du clos	Produits cosmétiques à base de lait de chèvre bio	
13090	Aix en Provence		Azoé	Studio graphique	
13090	Aix en Provence		Simon Gomis	Consultant, thérapeute psycho-corporel	Voir la fiche...
04260	Allos		Le Moulin d'Allos	Locations meublées saisonnières	Voir la fiche...
84400	Apt		La Cerise	Journal gratuit	Voir la fiche...
84400	Apt		L'Épicerie verte	Magasin Bio	Voir la fiche...

Catégorie

- Alimentation (150)
- Artisanat/Art (46)
- Divers (23)
- Habillement (14)
- Hébergement (11)
- Loisirs/Culture (45)
- Restauration (41)
- Santé/Bien-être (108)
- Services (60)



(captures d'écran du site laroue.org octobre 2017)

Rendu de monnaie ? Un exemple de transaction

La Loi du 31 juillet 2014 interdit de rendre la monnaie en euros sur un paiement en roues, mais il est possible d'utiliser les deux monnaies.

Pour un achat de 13,50 euros, le client peut

- soit faire l'appoint en centimes (par exemple 13 roues et 50 centimes d'euros, ou 10 roues et 3,50 euros, etc)
- soit attendre de la monnaie, à condition de ne pas tout payer en roues (par exemple, 10 roues et 5 euros pour recevoir 1,50 euros)